

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 OCTOBRE 2024

Ordre du jour

- Achat terrain SILF
- Création d'un poste de rédacteur territorial
- Questions diverses

Présents : Jeannine ALLEZARD, Roland CHALENDAR, Danielle MAROC,
Henri MAVEL, Christian RICOUX, Isabelle BARD, Patrick THOMAS,

Absents excusés : néant

SECRETAIRE DE SEANCE : Marie LEROY

Président de séance	Roland CHALENDAR	
Secrétaire de séance	Marie LEROY	

Séance ouverte à 20h55

Achat de terrain SILF :

Pour permettre un aménagement du bourg plus harmonieux, le syndicat ferroviaire a accepté de vendre à la Commune une partie de la parcelle AD 416 au prix de 1 €. La Commune prend en charge les frais de géomètre et de notaire.

Création d'un poste de rédacteur territorial :

Notre secrétaire de Mairie peut bénéficier d'une promotion interne et passera au grade de rédacteur territorial à compter du 15 novembre 2024.

Convention constitutive du groupement des communes (réalisation de diagnostics de performance d'audits énergétiques proposée par la CCALF :

La Communauté de Communes Ambert Livradois Forez propose aux communes un groupement pour réalisation d'audits et de diagnostics énergétiques à moindre coût. Le Conseil Municipal a décidé d'adhérer à cette convention.

Règlementation de boisements :

L'aménagement foncier forestier est en cours de renouvellement. Mr Christian Ricoux a été désigné comme propriétaire de biens fonciers élus, Mr Henri Mavel comme propriétaire forestier titulaire et Mr Daniel Chalendar comme propriétaire forestier suppléant.

Questions diverses :

- **11 novembre :**
Les cérémonies auront lieu le 17 novembre 2024 à 10h30.

- **Grille bouchée à Charret :**
Une grille est bouchée à Charret. Le trop plein des eaux pluviales du chemin passe sur la route. Il conviendra de la déboucher pour préserver la voirie communale.
- **Aménagement du bourg :**
Les travaux de goudronnage sont terminés. Les travaux d'aménagement paysager se feront au printemps 2025.
- **Prévision FIC 2025 :**
La voirie communale de Cours est très dégradée. Il faudra prévoir sa réfection l'an prochain.

La séance est levée à 22h50